Grimentz

Commune de Grimentz, district de Sierre, canton du Valais

ISOS
Ortsbilder®

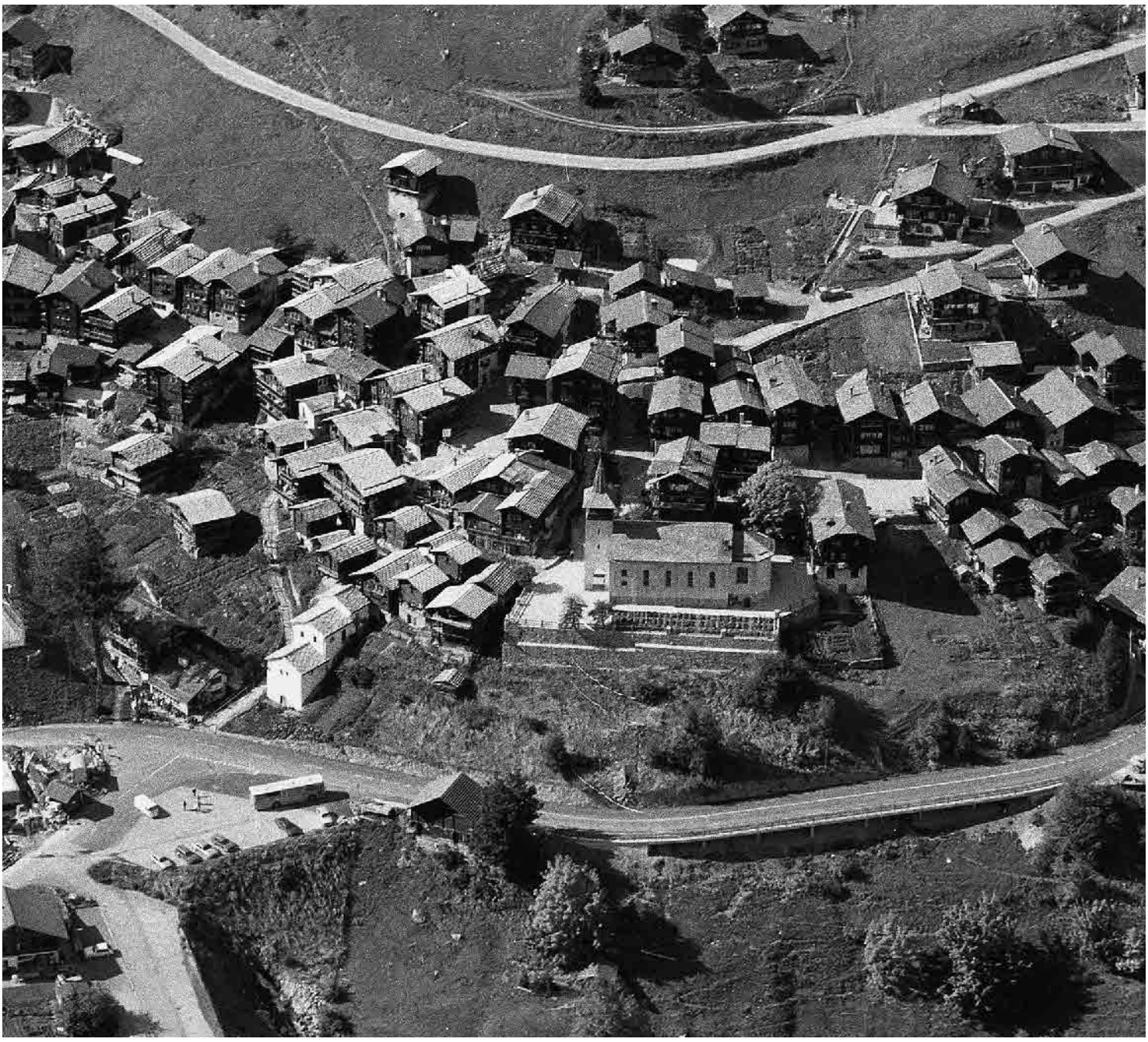

Photo aérienne Charles-André Meyer 1985, © SAT, Canton du Valais, Sion

Implanté à une altitude de près de 1600 m, sur une terrasse dominant le Val d'Anniviers, le site associe à un caractère rural traditionnel affirmé un développement touristique omniprésent. Le vieux village, du fait d'une sauvegarde précoce, a conservé l'essentiel de sa substance.

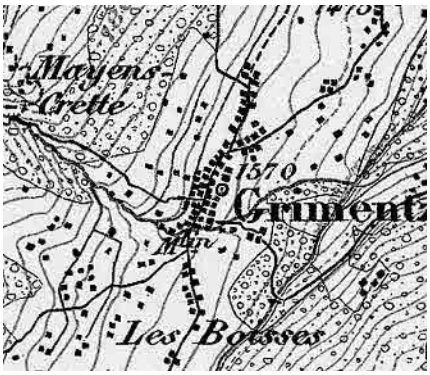

Carte Siegfried 1892

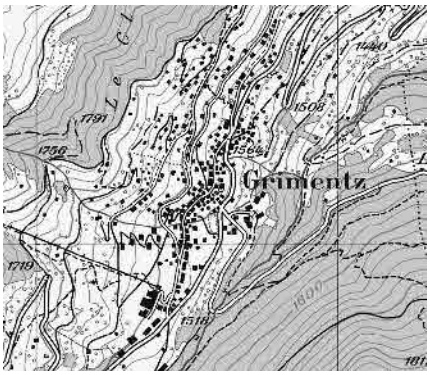

Carte nationale 1992

Village ●

X	X	/	Qualités de la situation
X	X	X	Qualités spatiales
X	X	X	Qualités historico-architecturales

Grimentz
Commune de Grimentz, district de Sierre, canton du Valais

1

2 Dépendance les « Trois caves blanches », 1850

3

4 Eglise reconstruite en 1949–51

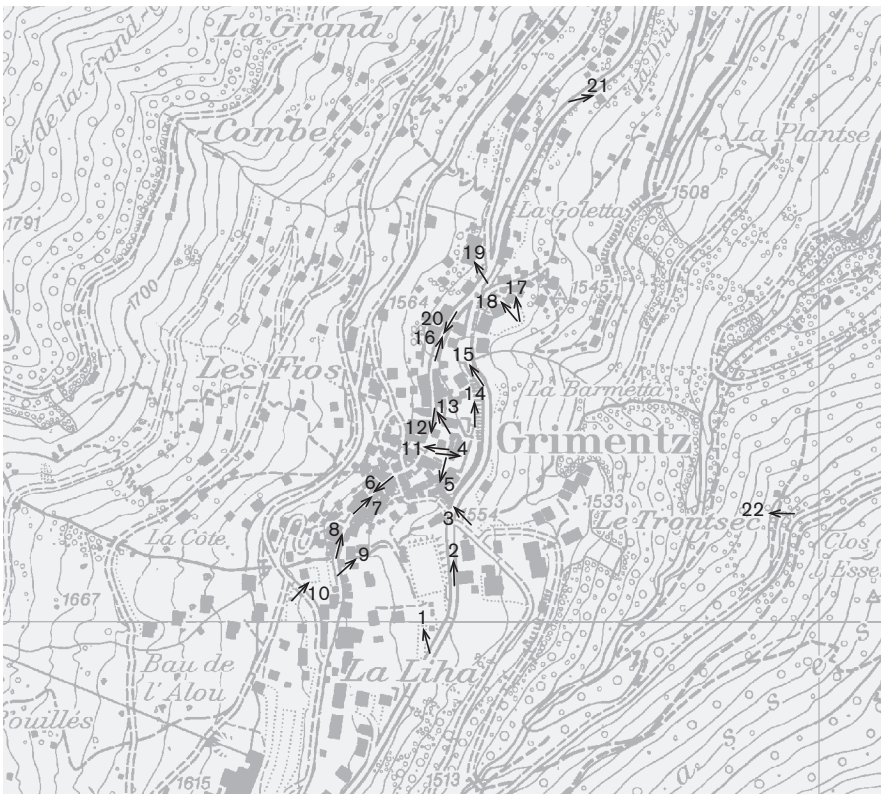

Direction des prises de vue 1:8000
Photographies 1998 : 1– 22

5

6

7

8

9

10

Grimentz
Commune de Grimentz, district de Sierre, canton du Valais

11

12

13

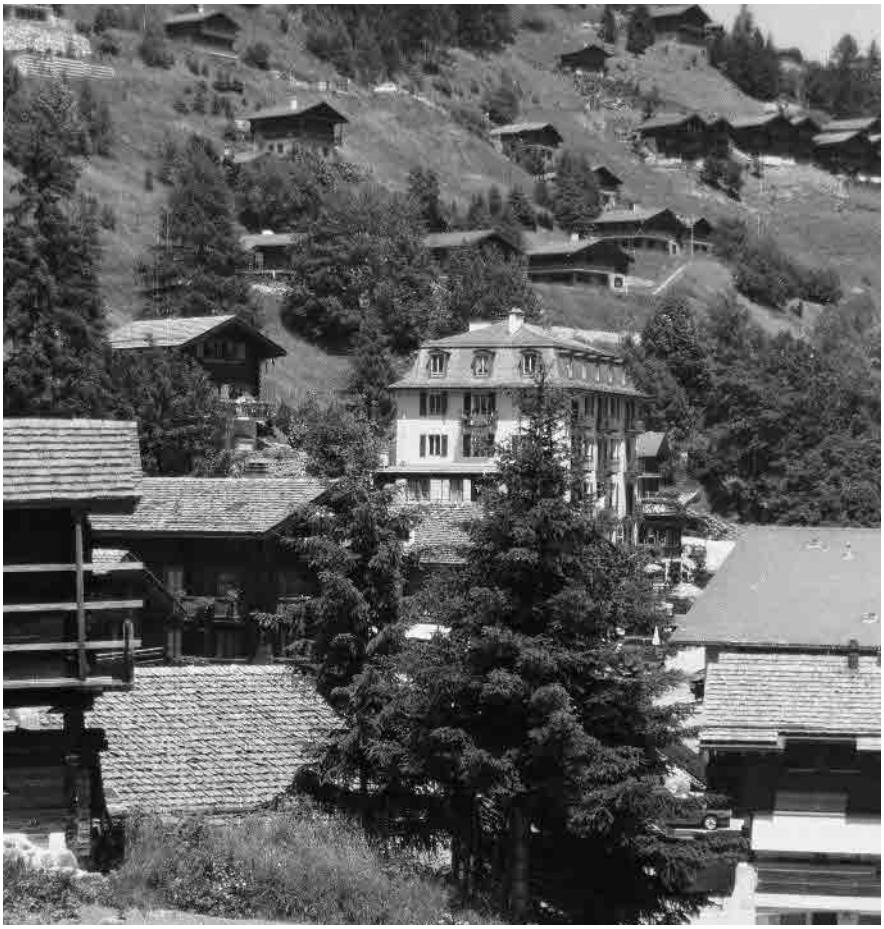

14

15

16

17

18

19 Hôtel des Becs de Bosson, 1897

20

21

22

Grimentz
Commune de Grimentz, district de Sierre, canton du Valais

Plan du relevé 1: 5000

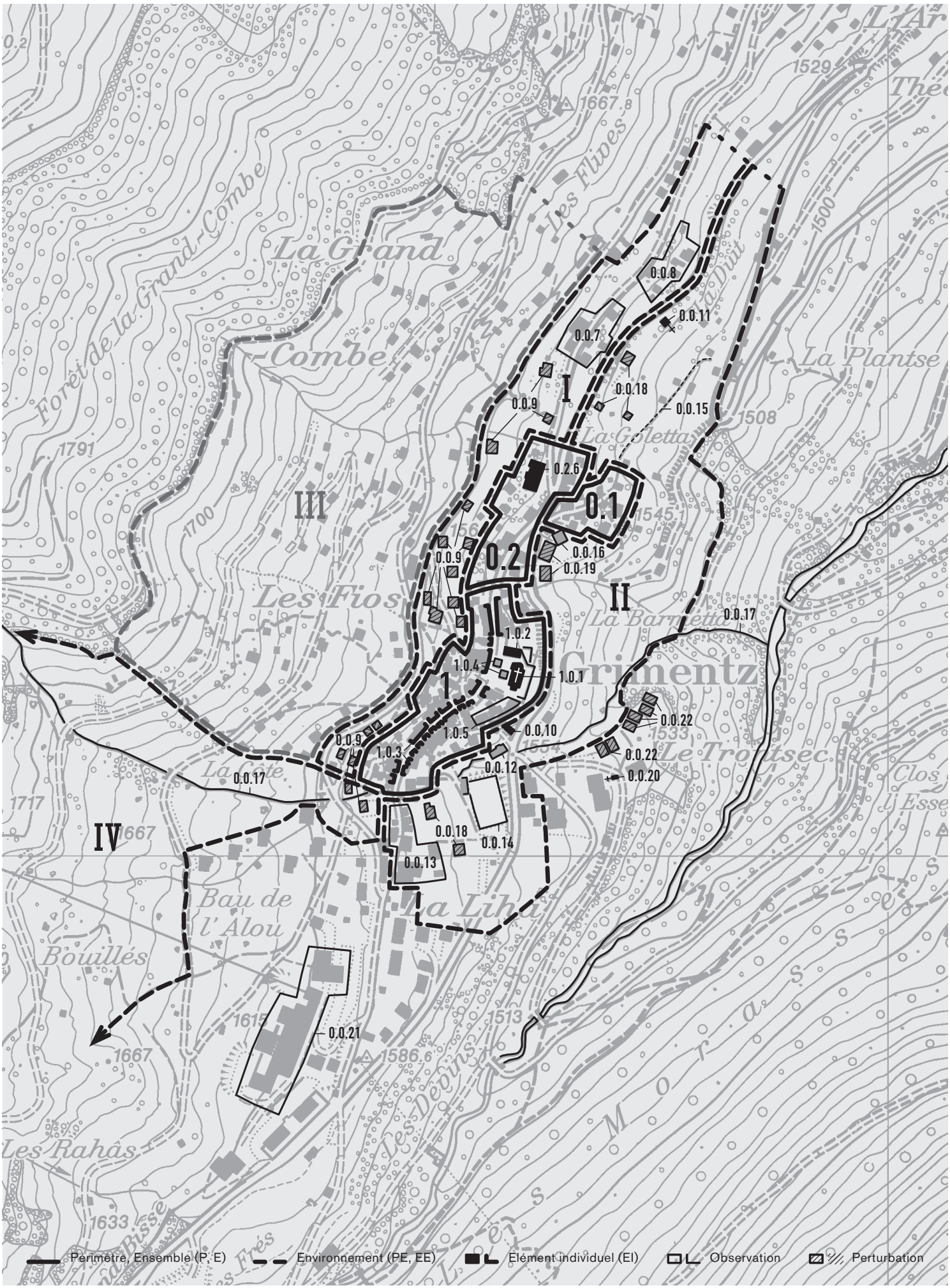

Périmètre, Ensemble (P, E) — Environnement (PE, EE) — Elément individuel (EI) — Observation — Perturbation

P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant, EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	**Obj. de sauvegarde**	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Agglomération historique dont l'origine est antérieure au 13e s., constituée pour l'essentiel au 16e–17e s. ; son homogénéité est renforcée par l'interdiction de circuler	A	X	X	X	**A**			1–10,12, 13,22
E	0.1	Noyau rural implanté sur le tracé de l'ancienne voie d'accès	A	/	X	X	**A**			17,18
E	0.2	Tissu mixte constitué au 19e–20e s. autour du carrefour de la route d'accès	B	/	/	/	**B**			14–16,20
PE	I	Bande étroite de prés courant en contre-haut de l'agglomération historique	ab			X	**a**			22
PE	II	Prés en pente occupant le premier plan de la silhouette principale du site	ab			X	**a**			1–3
PE	III	Terrains largement urbanisés dominant l'agglomération historique ; constructions de taille réduite	b			X	**b**			22
EE	IV	Prés situés de part et d'autre du torrent du Marais, ayant largement échappé à ce jour à l'urbanisation du versant	ab			X	**a**			
EI	1.0.1	Eglise paroissiale de 1949–1951, édifiée sur l'emplacement d'une chapelle de 1831				X	**A**			1–4,10, 22
EI	1.0.2	Maison bourgeoisiale, vers 1500 ; transformation en 1847 et restauration en 1947				X	**A**			
EI	1.0.3	Tissu bordant étroitement la grand'rue ; constructions d'origine en madriers sur socle en maçonnerie				X	**A**			6–8,12, 13
	1.0.4	Habitations structurant l'espace libre autour de l'église						o		
	1.0.5	Groupe de dépendances clairement délimité, occupant le premier plan de l'agglomération historique						o		1–3,5
EI	0.2.6	Hôtel des Becs de Bosson comptant cinq niveaux sous un toit à la Mansart, 1897 ; agrandissement ultérieur de moindre qualité				X	**A**			14,18,19
	0.0.7	Noyau rural menacé par un hôtel récent hors d'échelle						o		
	0.0.8	Noyau formé de minuscules dépendances transformées en résidences secondaires						o		
	0.0.9	Habitations menaçant le tissu historique par leur proximité, ainsi que par leur traitement pastichant							o	
EI	0.0.10	Les « Trois caves blanches » ; imposante dépendance en maçonnerie construite par le préfet Roua en 1850				X	**A**			2,3
EI	0.0.11	Chapelle Notre-Dame-de-la-Compassion édifiée en 1762 au Sadelo, déplacée en 1905 sur le site actuel ; socle très élevé dû à la pente				X	**A**			21
	0.0.12	Restaurant en matériaux traditionnels réalisé en 1965–66 ; implantation portant atteinte aux « Trois caves blanches »						o		
	0.0.13	Tissu en partie ancien marquant la sortie de l'agglomération historique						o		9
	0.0.14	Terrain de sport créé par un important remblayage du terrain naturel						o		1
	0.0.15	Chemin d'accès historique au site, très escarpé						o		
	0.0.16	Ecole modeste de 1948						o		
	0.0.17	Torrent du Marais, délimitant autrefois l'agglomération au sud, aujourd'hui largement enterré et remblayé						o		
	0.0.18	Habitations des années 1970 menaçant le caractère rural de la silhouette principale du site							o	
	0.0.19	Immeubles récents écrasant de leur taille le tissu plus ancien							o	
EI	0.0.20	Chapelle baroque minuscule édifiée vers 1770, isolée parmi les nouveaux immeubles				X	**A**			
	0.0.21	Installations de la télécabine et immeubles tendant à créer un nouveau centre de gravité du site						o		
	0.0.22	Immeubles pour vacanciers surplombant le torrent du Marais et menaçant la silhouette principale par leur taille							o	22

Evolution de l'agglomération

Histoire et étapes du développement

Selon la tradition, le village, qui portait alors le nom de Sadelo, aurait occupé autrefois un autre emplacement, sur la rive droite de la Gougra, avant d'être détruit par un glissement de terrain. La première mention du site remonte aux années 1100, sous la forme de Grimiens, devenue Grimenchy en 1245. Sur le territoire communal furent retrouvées des pierres à cupules et des gravures rupestres, qui permettent d'envisager une occupation dès l'époque préhistorique. Au Moyen Age, les nobles d'Anniviers et le chapitre de Sion possédèrent des droits dans la région. Grimentz obtint dès le 13e siècle une certaine autonomie par rapport au pouvoir épiscopal, préfigurant la création d'une commune, du fait sans doute de l'éloignement du site, rendant toute surveillance difficile. En 1259 intervint le rachat de la dîme épiscopale, en 1268 celui des droits de pâturage seigneuriaux, une communauté d'alpage étant fondée en 1318. Par la suite, Grimentz devint l'un des « quartiers » du Val d'Anniviers, avec Vissoie, Luc et Ayer, qui obtinrent le droit de nommer leur propre châtelain. Vers 1500 fut édifiée la maison bourgeoisiale (1.0.2) ; transformée en 1847, elle fut restaurée en 1947. En 1904, Grimentz devint une commune indépendante. Sur le plan judiciaire, Grimentz était placé sous la juridiction d'un vidame dépendant des nobles d'Anniviers puis, après 1464, du châtelain local ; le pouvoir de deuxième instance fut exercé par le grand châtelain épiscopal jusque en 1798. Une chapelle dédiée à saint Théodule est mentionnée dès 1245 ; en 1825, le site, qui dépendait toujours de la paroisse de Vissoie, était desservi par un recteur. De 1828 à 1831, une chapelle fut édifiée sur l'emplacement du sanctuaire actuel, en même temps que la cure, dont la date de construction de 1831 figure sur le pignon sud. Grimentz, du fait sans doute de sa taille modeste, ne devint une paroisse indépendante qu'en 1934, l'église actuelle étant construite de 1949 à 1951, avec une image proche de celle de la chapelle du 19e siècle. Outre l'activité agricole qui, du fait de la situation géographique de la commune, condamnait les habitants à un nomadisme permanent entre la vallée du Rhône et les pieds des glaciers, le site connut une modeste activité minière tournée vers l'exploitation de gisements de cuivre et d'argent. L'entrée des galeries se trouvait située à environ 1 km au sud du village, sur le versant opposé, à quelque 2000 m d'altitude. Après avoir été longtemps abandonnée, l'extraction des minerais fut temporairement reprise, à la fin du siècle dernier, par une société à capitaux français.

Sur la première édition de la carte Siegfried, parue en 1892, le site présente une structure générale allongée proche de celle d'aujourd'hui. L'accès s'effectue par un chemin muletier raide (0.0.15) qui débouche dans un noyau composé de constructions de petite taille (0.1). Alors que la partie centrale, correspondant à l'agglomération historique, n'a depuis lors guère connu d'évolution, les extrémités du site, occupées principalement par des dépendances, ont davantage souffert de l'abandon progressif de l'activité agricole traditionnelle ; ceci s'est traduit par une atrophie du tissu ancien ou par son changement d'affectation en habitations et en résidences secondaires. Cette évolution se reflète dans la disparition presque totale de l'activité agricole, qui employait encore un tiers de la population active dans les années 1960 – et près de 90% en y ajoutant le secteur secondaire. Après un modeste développement à la hauteur du carrefour d'accès, à la fin du 19e siècle, marqué par la création de l'hôtel des Becs de Bosson en 1897 (0.2.6), le tourisme connut un développement foudroyant à partir des années 1970. L'invasion des terrains prolongeant le tissu historique par des habitations individuelles et des immeubles de vacances se poursuivit dans les années 1990 par la création d'une véritable agglomération autonome au sud du village historique, groupée autour des installations du téléski de Combache réalisées en 1957, du télésiège de Bendolla construit en 1967 et de la nouvelle télécabine achevée en 1988 (0.0.21). Ce développement se reflète dans l'évolution de la population, qui passa de 175 habitants à la fin de l'Ancien Régime à 237 en 1920, pour redescendre à moins de 150 après la Seconde Guerre mondiale. Depuis, lors la population ne cesse d'augmenter, en relation avec l'activité touristique, et dépasse aujourd'hui 400 habitants, dont les deux tiers se rattachent au secteur tertiaire.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

A l'exception d'un noyau rural (0.1) constituant un poste avancé sur l'ancien chemin d'accès muletier, la plupart des composantes du site sont implantées le long d'une voie courant plus ou moins parallèlement aux courbes de niveau. Du sud au nord se succèdent l'agglomération historique (1), puis un noyau mixte à la hauteur du carrefour d'accès (0.2) et, au-delà, deux noyaux ruraux de taille réduite (0.0.7, 0.0.8). Des différentes composantes du site, seul le noyau de l'ancienne route d'accès et l'agglomération historique ont conservé à ce jour l'essentiel de leurs qualités d'origine, même si leurs caractéristiques divergent largement. Le noyau entourant le carrefour d'accès, s'il a conservé sa structure linéaire d'origine, offre aujourd'hui tout l'éventail des architectures possibles dans le domaine des loisirs, jusqu'au bâtiment de l'office du tourisme surmonté d'une copie de raccard miniature. Alors que le tissu rural linéaire lâche prolongeant l'agglomération historique au sud est aujourd'hui réduit à sa plus simple expression (0.0.13), il a mieux résisté au nord (0.0.7, 0.0.8), même si ces noyaux sont aujourd'hui en partie isolés du restant du site par des constructions neuves et que les dépendances qui les composent sont presque toutes transformées en habitations ou en résidences secondaires.

L'agglomération historique (1) représente de loin la composante principale du site, que ce soit par sa taille ou par la qualité et la densité de son tissu, qui lui ont valu de figurer sur la liste de Protection des biens culturels d'importance nationale. Elle est desservie par une voie courant sur une ligne d'égale hauteur, qui serpente en fonction de la topographie. Cette dernière est aujourd'hui entièrement pavée, un revêtement qui correspond certes à son échelle, mais guère à son caractère rural d'origine. Alors que l'église et les deux espaces de dégagement qui la jouxtent sont implantés sur une saillie du terrain, le tissu s'incurve ensuite en creux jusqu'à son extrémité. La limite correspond au cours du torrent du Marais (0.0.17), à l'origine de ce mouvement de terrain qui détermina lui-même le choix de l'implantation historique. Le tissu se caractérise par une uniformité exceptionnelle, y compris dans le cadre des agglomérations de la vallée. Les constructions réalisées en madriers, sur un socle en maçonnerie, présentent presque toutes leur pignon aval au sud-est, face au vallon, tandis que les toitures ont conservé dans la plupart des cas leur couverture d'origine en bardeaux. Les balcons sont disposés latéralement, ce qui accentue la verticalité du tissu sur rue. Exceptionnellement, lorsque le bâtiment est en limite d'un espace libre un peu plus important, comme par exemple à la hauteur de l'église, le pignon reçoit une orientation différente pour profiter de ce dégagement inhabituel dans un tissu par ailleurs extrêmement dense. Le premier plan de la silhouette sud-est est occupé soit par des bâtiments de prestige – église, maison bourgeoisiale –, soit par des dépendances, dont certaines regroupées (1.0.5). A cet endroit, les espaces libres ont conservé leur caractère rural d'origine, souligné par la présence de terre battue où poussent les herbes et, de nos jours, les orties.

Le noyau implanté sur l'ancienne route d'accès (0.1) compte une dizaine de constructions de très petite taille implantées de manière lâche, de part et d'autre de la voie, en s'adaptant au terrain en pente par des socles en maçonnerie peu importants. La majorité des pignons avals sont orientés au sud-est, face à la pente. Réalisées en madriers de manière traditionnelle, les constructions ont également conservé, dans une large mesure, leur couverture d'origine en bardeaux. Plusieurs mélèzes soulignent l'altitude du lieu et confèrent au noyau un caractère bien particulier avec, notamment, un épais tapis d'aiguilles créant un sol moelleux. La même ambiance se retrouve également dans le noyau implanté le plus au nord (0.0.8), caractérisé par ses dépendances minuscules.

Le noyau constitué autour du carrefour de la route d'accès (0.2) joue un rôle important du fait de sa position centrale, mais également du fait de la présence d'un hôtel de la fin du 19^{e} siècle (0.2.6). Ce dernier domine de sa masse les autres constructions, cela d'autant plus que son socle forme une saillie importante le long de la voie. Son toit à la Mansart souligne une influence architecturale cosmopolite et contribue, avec les aménagements extérieurs, à la diversité de l'image du site. D'autres cons-

tructions, soit récentes, soit transformées ont été traitées de manière pastichante et se caractérisent par un pittoresque de mauvais aloi.

En ce qui concerne les abords proches, ils se réduisent en amont du tissu bâti à une bande étroite de prés et de jardins (I) longeant le tissu historique, occupée par toute une série de constructions créées pour la plupart au cours de ces deux dernières décennie (0.0.9). Elles constituent autant de perturbations, dans la mesure où elles concurrencent le tissu ancien, modifient la silhouette d'origine et contredisent la coupure franche avec les prés alentour. Si le premier plan du front principal (II) a été davantage épargné, il n'en demeure pas moins que les constructions qui y ont été implantées dénaturent gravement les silhouettes historiques. Il en est de même des remblayages réalisés le long du cours du torrent du Marais pour créer un terrain de sport (0.0.14).

Le versant formant l'arrière-plan du site (III), autrefois occupé par des prés et quelques dépendances isolées, s'est largement urbanisé au cours des deux dernières décennies. La plupart des constructions nouvelles, à usage de résidence secondaire, sont heureusement de taille assez réduite et implantées en ordre dispersé, ce qui garantit le rôle d'accompagnement de la silhouette dévolu à ces terrains.

Le torrent du Marais (0.0.17), dont le cours est souligné par un rideau d'arbres et de buissons, et les prés qui le prolongent de part et d'autre (IV) ont été à ce jour largement épargnés par les constructions nouvelles. Ces terrains forment aujourd'hui un espace-tampon qui protège le site historique de la nouvelle agglomération touristique en cours de constitution, au sud.

Recommandations

Voir également les objectifs généraux de la sauvegarde

Encourager la poursuite de la sauvegarde déjà engagée dans l'agglomération historique, notamment les mesures de réglementation de la circulation, tout en évitant le piège du pittoresque à outrance, d'autant moins nécessaire que la vie peut continuer à s'exprimer dans les structures existantes.

Garantir une protection stricte des deux noyaux anciens (0.0.7, 0.0.8) implantés dans le prolongement nord de l'agglomération, dans le cadre de la sauvegarde de leurs abords (I), aujourd'hui fortement menacés.

Vu les pressions exercées sur les abords proches, qui se rétrécissent comme peau de chagrin, édicter des mesures d'interdiction de construire draconiennes ; ces dernières ne doivent pas seulement porter sur les bâtiments, mais viser également à la sauvegarde du caractère rural du site, lui aussi très menacé. En ce sens, le choix de reporter le développement du site à la hauteur du nouveau centre de gravité constitué au sud du site historique (0.0.21) pourrait représenter une option d'aménagement positive, à condition de respecter la sauvegarde préconisée pour les terrains accompagnant le cours du Marais (IV).

Sur le coteau surplombant le site (III), déjà largement colonisé par les résidences secondaires, conserver la faible densité actuelle du tissu, en évitant en outre l'implantation de toute construction de grande taille.

Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional

☒☒⁄ Qualités de la situation

Du fait de son implantation sur une terrasse marquant la sortie du Val de Moiry, en surplomb d'un évasement du Val d'Anniviers, le site est caractérisé par des qualités paysagères exceptionnelles. Malgré la menace que représente le développement survenu au cours de ces deux dernières décennies, avec l'implantation de nombreuses constructions à usage tertiaire dans les prés et les champs cernant les composantes historiques du site, les qualités de la situation demeurent aujourd'hui plus qu'évidentes.

☒☒☒ Qualités spatiales

Les qualités spatiales du site, notamment dans l'agglomération historique, sont prépondérantes. Elles résultent d'une structure générale linéaire dense créée en réaction contre le climat et les menaces extérieures, ponctuée par une succession d'espaces étroitement imbriqués, qui s'évase en placette à la hauteur de l'église. Par ailleurs, l'existence d'une succession de noyaux denses, isolés dans le paysage comme autant d'îlots, constitue un autre élément marquant du site, mais qui tend progressivement à être occulté par un saupoudrage de constructions nouvelles.

☒☒☒ Qualités historico-architecturales

Du fait de l'existence d'un tissu traditionnel homogène, associant socles en maçonnerie et étages en madriers à une toiture couverte de bardeaux, les qualités historiques et architecturales du site sont prépondérantes. Elles culminent dans l'agglomération historique, le long de la grand'rue et autour de l'église. Elles sont soulignées par la qualité du tissu des divers noyaux anciens qui se succèdent en chapelet. S'y ajoute un premier développement touristique, survenu au cours de la première moitié du 20e siècle, à la hauteur du carrefour d'accès, avec ses qualités propres.

2e version 06.1996/jpl

CD no 233 260
Films no 4510–4513 (1980) ;
8802, 8803 (1998)

Coordonnées de l'Index des localités
583.407/104.290

Mandant
Office fédéral de la culture (OFC)
Section du patrimoine culturel et des monuments historiques

Mandataire
Bureau pour l'ISOS
Sibylle Heusser, arch. EPFZ
Limmatquai 24, 8001 Zurich

ISOS
Inventaire des sites construits à protéger en Suisse